

P-to-P : People to Prison...

Le lobby de l'industrie musicale américaine (RIAA) fait feu de tout bois pour tenter de contrer l'essor du P2P (ou P-to-P, 'peer-to-peer') qui permet aux internautes de s'échanger gratuitement des fichiers musicaux.

Après les menaces de « *milliers* » de plaintes contre les internautes téléchargeurs, la RIAA peut aujourd'hui compter sur des députés du Congrès qui envisagent de réprimander plus sévèrement les utilisateurs de P2P. Un projet de loi a été déposé. Et il n'y va pas avec le dos de la cuillère. Le texte prévoit d'assimiler le téléchargement illégal de fichiers en crime fédéral avec pas moins de 250.000 dollars d'amende et une peine maximale de cinq ans de prison! N'importe quel utilisateur de P2P pourrait tomber sous le couperet de cette loi. Si par malheur elle était votée. Une association d'utilisateurs ne se dit pas impressionné par ce projet. Mettre en prison les 60 millions d'utilisateurs américains de P2P ne serait pas une bonne chose pour le business, souligne-t-elle avec ironie. La mesure pourrait néanmoins régler les problèmes de déficit des Etats-Unis... Si l'amende prévue était infligée à tous les utilisateurs de P2P américains, l'Etat collecterait pas moins de 15 trillions de dollars!